

Image not found or type unknown



Vente de loge gardien, qui en est vraiment le propriétaire

Par **Arnould**, le **25/06/2011** à **10:27**

Je suis copropriétaire dans une copropriété de trois immeubles.

Sachant que la copropriété se passe des services d'un gardien depuis dix ans. J'aimerais vendre ce local attenant a mon immeuble.

Sachant qu'un vote en assemblée générale concernant les travaux de ravalement a divise le scrutin et budget de chaque bâtiment. J'aimerais savoir si cette loge a été acquise par l'un des trois bâtiments lors de cette démarche .